

**AVIS DE CONSULTATION NATIONALE AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° 22/AT/DO.39/SDFS/DAL/2023**

Un avis de consultation est lancé comme suit:

N° Lots	Désignation (Localité/Tronçon)	Distance (Km)
01	Travaux canalisation urbain (transport) cité El-Quods z'goum Nord 54 logts .	0.4
02	Travaux canalisation urbain (transport) cité zone industriel Debila 100 logts .	2.4
03	Travaux canalisation urbain (transport) cité sidi Mestour lot N°01.	1.52
04	Travaux canalisation urbain (transport) cité 400 logts Eloued lot N°01 .	1.15
05	Travaux canalisation urbain (transport) cité El-karia Est 150 logts .	0.35
06	Travaux canalisation urbain (transport) cité siège Wilaya Eloued .	0.25
07	Travaux canalisation urbain (transport) cité 17 octobre hassi khalifa 270 logts .	3.9
08	Travaux canalisation urbain (transport) cité 240 logts sidi Aoun.	0.3

ELIGIBILITE DES CANDIDATS:

La participation à la présente consultation nationale ouverte avec exigence de capacités minimales, s'adresse uniquement aux entreprises qualifiées selon les paliers suivants :

Palier 01 : Pour les lots dont la distance est inférieure ou égale à 10 Km :

- Les entreprises ayant la qualification une (01) dont l'activité est l'hydraulique ou les travaux publics ;
- Les entreprises sans qualification;
- Les entreprises sans références professionnelles quelles que soient leurs qualifications ;
- Les entreprises nouvellement créées ;
- Les entreprises issues des dispositifs de l'ANSEJ, CNAC, ANGEM, en cours de bénéfice d'avantages conférés par ces dispositifs.

Peuvent se présenter pour retirer le cahier des charges, **accompagnés du cachet de l'entreprise** à l'adresse ci-après :

**DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMLUNIUCATIONS D'EL OUED
DEPARTEMENT ACHATS ET LOGISTIQUE
BOULEVARD TALEB LARBI**

Contre le versement auprès de la banque **BNA**, d'un montant de **3000 DA**, non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie au compte bancaire :

N°001 00710 0300000143-08. Agence El Oued



Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant désigné à cet effet.

Présentation des offres : Les offres doivent être composées :

- 1- **D'un dossier administratif** : Inséré dans une enveloppe fermée comportant la mention « **Dossier Administratif** ».
- 2- **D'une offre technique** : Insérée dans une enveloppe fermée comportant la mention « **Offre Technique** ».
- 3- **D'une offre financière** : Insérée dans une enveloppe fermée comportant la mention « **Offre Financière** ».

Les deux offres, technique et financière et le dossier administratif, accompagnés des pièces réglementaires citées dans le cahier des charges doivent parvenir à l'adresse ci-dessus indiquée, sous enveloppe principale anonyme ne portant que la mention suivante :

:

**AVIS DE CONSULTATION NATIONALE AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES
N° 22/AT/DO.39/SDFS/DAL/2023**

**« REALISATION D'INFRASTRUCTURES D'ACCUEIL, POSE ET RACCORDEMENT DES
CABLES A FIBRES OPTIQUE »**

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

La durée accordée pour la préparation des offres est de **sept (07) jours** à partir de la date de parution du présent avis sur le site web AT.

La date et heure limites de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres de **08h00 à 14h00**.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date du dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **14h00** à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **180 jours** à compter de la date limite du dépôt des plis.

LE DIRECTEUR OPERATIONNEL